

Programme de formation

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Amener tout automobiliste à acquérir les compétences nécessaires pour se déplacer de manière autonome, responsable et en toute sécurité avec un véhicule de la catégorie B du permis de conduire.

PUBLIC VISÉ

Tout élève souhaitant obtenir le permis de conduire de catégorie B, y compris dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

PRÉ-REQUIS

- ▶ Avoir 16 ans minimum (ou 15 ans pour la conduite accompagnée - AAC)
- ▶ Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- ▶ Avoir l'ASSR 2 (de 15 ans à 25 ans)
- ▶ Avoir le recensement à la mairie (16 ans)
- ▶ Avoir la journée d'appel à la défense citoyenne (de 17 ans à 25 ans inclus)

DURÉE DE LA FORMATION

- Séance de code en illimitée en présentiel aux heures d'ouverture du bureau
- Code en ligne valable pour une durée de 6 mois
- La durée minimale obligatoire est de 20 heures de conduite (ou 13h pour boîte automatique), ajustée selon l'évaluation initiale et les besoins individuels de l'élève
- Contrat de formation avec le centre valable une année à la signature du contrat
- 1 leçon de conduite dure 1h30

CONTENU DE LA FORMATION : Voir le programme détaillé de la formation

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active / Accompagnement personnalisé
- Salle de code équipée, cours collectifs, logiciel my rousseau connectés au wifi, tableau pour cours pédagogique
- Livre de code et grille de tet rousseau
- Création d'un accès code en ligne Pass Rousseau
- Kit pédagogique numériques pour la pratique (code rousseau élève et formateur)
- Véhicules école équipés en doubles commandes pour la partie pratique



MODALITÉS

- Évaluation initiale obligatoire
- Suivi continu via le livret d'apprentissage
- Bilans intermédiaires
- Examens blancs (code et conduite)
- Examen final : ETG et épreuve pratique

TARIFS

- Voir devis et/ou contrat de formation
- Site internet de l'auto-école

<https://autoecolelasaintlouisienne.re>

DÉLAI

Salle de code accessible en illimité **à la signature du contrat**

Formation complète code et conduite **6 mois en moyenne**

Examen de code **tous les 15 jours**

Après obtention du code, examen pratique **en moyenne 2 mois**

15 places de permis en moyenne par mois

2^e passage, immédiatement après le délai de l'état et selon disponibilité

LIEU DE LA FORMATION

- **CODE** : dans nos locaux, au 205 rue Lambert, 97450 à Saint-Louis
- **CONDUITE** : départ et retour du bureau
- **EXAMEN DE CODE** : via la poste, rue Antoine Felix Leveneur, 97410 SAINT-PIERRE (PIERREFONDS)
- **EXAMEN PRATIQUE** : 7 chemin de la Balance - Ravine Balance DEAL Antenne Sud 97410 à SAINT-PIERRE (*l'auto-école vous accompagne*)

INTERVENANTS

- Enseignants titulaires du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignement de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière)
- Enseignants titulaires du titre professionnel ECSR (Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière. Chaque enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement valide (à renouveler tous les 5 ans))
- Nos intervenants : DELAUNAY Jean Wilfrid / ALOUCHY Abela / NASSIBOU MÉRILÈNE

EFFECTIFS

THEORIE : capacité d'accueil de la salle de code est de 16 personnes

PRATIQUE : 1 élève au poste de conduite accompagné de son enseignant aux doubles commandes. 2 élèves peuvent être en écoute pédagogique dans le véhicule

ACCÈSSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Salle de code accessible aux personnes handicapées
- Véhicule non adapté à une personne handicapée
- Les personnes atteintes de handicap et souhaitant passer le permis sont invitées à nous contacter directement afin de les aider au mieux et de les diriger vers les organismes dédiés ou vers des confrères de la formation spécialisés dans la prise en charge des personnes en situation de handicap

CONTACT

- ▶ NASSIBOU MÉRILÈNE (gérante et intervenante) au 0693.40-65-97
- ▶ Par mail : contact@autoecolelasaintlouisienne.re

1/Formation théorique

code de la route

DURÉE INDICATIVE

- 20h (variable selon progression)

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires pour réussir l'épreuve théorique générale (ETG).

CONTENU

- Signalisation routière
- Priorités et règles de circulation
- Vitesse, distances de sécurité
- Croisement et dépassement
- Stationnement et arrêt
- Équipements de sécurité
- Éclairage, visibilité
- Conduite en conditions difficiles
- Risques liés à l'alcool, drogues, fatigue
- Comportement en cas d'accident
- Éco-conduite et environnement
- Documents du véhicule et assurance
- Autres usagers (piétons, cyclistes, etc.)

2/Formation pratique

conduite

DURÉE INDICATIVE

- 20h minimum (obligatoires, hors évaluation initiale)

Objectif : Maîtriser le véhicule en sécurité et circuler dans divers environnements.

CONTENU

- Démarrage, arrêt, tenue du volant, utilisation des commandes
- Maîtrise de la trajectoire et de la vitesse
- Circulation en agglomération et hors agglomération
- Franchissement d'intersections et changement de direction
- Conduite sur autoroute
- Stationnement, marche arrière, manœuvres
- Conduite autonome avec GPS
- Partage de la route et vigilance
- Conduite économique et responsable

3/Déroulement de la formation au permis B

1. Évaluation de départ :

Permet d'estimer le volume d'heures nécessaire (théorique et pratique).

2. Inscription et constitution du dossier :

Pièces à fournir, enregistrement ANTS, affectation NEPH

3. Formation théorique :

Cours en salle ou en ligne, tests, suivi individualisé.

4. Passage de l'ETG (code) :

Examen à choix multiples (40 questions, 5 fautes maximum)

5. Formation pratique :

Leçons de conduite avec moniteur diplômé

6. Examen pratique :

Évaluation de la maîtrise du véhicule et du comportement en circulation (durée 32 min environ).

7. Résultat et obtention du permis :

Résultat communiqué sous 48h.

Téléchargement du certificat de réussite (CEPC) en cas de réussite.

A) FORMATION THÉORIQUE : ÉDUCATION À LA ROUTE

- Apprentissage du Code de la route
- Comportements à risque : alcool, drogues, fatigue
- Éco-conduite et respect de l'environnement
- Cours collectifs en salle ou supports en ligne
- Examen final : épreuve théorique générale (ETG)

B) FORMATION PRATIQUE : CONDUITE (BASÉE SUR LE REMC)

Les 4 compétences du REMC

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Démarrer, s'arrêter, utiliser les commandes
- Maîtriser les manœuvres simples (stationnement, demi-tour, marche arrière)
- Contrôler la stabilité, les équipements et les aides à la conduite

2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Respecter la signalisation, adapter l'allure
- Gérer les intersections, croisements, dépassements
- Utiliser correctement les rétroviseurs, clignotants, etc

3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route

- Adapter la conduite à la météo, à la nuit, au trafic
- Identifier les usagers vulnérables
- Anticiper les risques et adopter une conduite défensive

4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Conduire avec éco-responsabilité
- Réagir face à une panne, incident ou situation inhabituelle